
Présidence : Bulgarie

1048^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 7 juin 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 12 h 40

Reprise : 15 h 05

Clôture : 16 h 20

2. Présidente : Ambassadrice E. Krалеva
M. M. Ninov

Présidente, Fédération de Russie (FSC.DEL/234/23)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE
CODE DE CONDUITE DE L'OSCE RELATIF AUX
ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA
SÉCURITÉ

- *Exposé de M. M. Sassòli, Professeur de droit international, Université de Genève*
- *Exposé de M. P. Yatsenko, porte-parole du Quartier général de coordination pour le traitement des prisonniers de guerre (Ukraine)*
- *Exposé de M^{me} M. Gasser, Cheffe de la Section du contrôle des exportations et des services de sécurité privée, Département fédéral suisse des affaires étrangères (Suisse)*

Présidente, M. M. Sassòli, M. P. Yatsenko, M^{me} M. Gasser, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ;

ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/227/23), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/231/23), Royaume-Uni, Ukraine (FSC.DEL/238/23), Canada, Suisse (FSC.DEL/228/23 OSCE+), Norvège (FSC.DEL/226/23), Türkiye (FSC.DEL/233/23 OSCE+), Azerbaïdjan (FSC.DEL/237/23 OSCE+), Arménie, Géorgie, Coordonnateur de la Présidence du FCS pour le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Suisse) (FSC.DEL/240/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/239/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/229/23), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/230/23), Royaume-Uni (FSC.DEL/242/23 OSCE+), Canada

Motion d'ordre : Biélorussie

- b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/235/23) (FSC.DEL/235/23/Add.1), Belgique (FSC.DEL/232/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Lituanie

Motion d'ordre : Lituanie, Fédération de Russie

- c) *Fourniture d'informations au Registre des armes conventionnelles de l'ONU* : Biélorussie (FSC.DEL/236/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 14 juin 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence